

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 28 mars 2023 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230328-DM23-2023-03-28-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	21	21

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit février, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 21/03/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc – Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir Mme VERPY Evelyne - M YENIL Etienne donne pouvoir à Madame Christine TRIOMPHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERPY Evelyne

Objet : Subventions de fonctionnement 2023 du budget communal

M. CHOMAT expose :

Chaque année, il est demandé à toutes les associations de Balbigny de transmettre une demande de subvention et les documents nécessaires à l'instruction de ces demandes.

Les associations ont été contactées en janvier 2023 pour qu'elles fassent leur demande de subvention pour 2023 via le cerfa obligatoire. Début mars 2022, la commission vie associative s'est réunie pour faire des propositions.

Monsieur Pascal CHOMAT propose au conseil municipal d'adopter le tableau suivant des subventions :

A = SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT			activités hebdo encadrées										autres activités			
			Basket	Footbal	Tennis club	Cherale	SEPP Temps Danse	Jeunesse cycliste	Vélo club	JSP	Ecole de musique	MJC	Pompiers	histoire archéo		
DEMANDE DE L'ASSOCIATION	autres activités	activités hebdo encadrées	1000	3000	1200	300	300	1000	4100	300	4700	4000	0	50	15950	
ATTRIBUTION N 1			1000	1000	1000	0	0	1000	1250	0	2600	4000	0	300	10150	
PROPOSITION DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE			1000	1900	1050	300	300	600	0	300	3400	3400	0	50	12800	Total A
B = CONTRIBUTION VIE LOCALE - uniquement balbignois																
	Sou des école	6													1080	
	APEL	6													330	
	foyer collège	6													930	
															2340	Total B
															15140	Total A+B
																Budget
																20000

En outre il est proposé de verser une subvention de 5 000 € au CCAS de Balbigny

Le conseil municipal avec 18 voix pour, 3 voix contre, 2 élus, faisant partie de bureaux d'associations, n'ont pas souhaité prendre part au vote du tableau des subventions et participations 2023.

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 28/03/2023

